



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/104

**OBJET : AVENANT 02 EXTENSION DES HORAIRES DES  
DÉCHÈTERIES - MARCHÉ PUBLIC N°2017-18  
D'EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 35

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 15

Date de convocation : 2 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 juillet 2021

Le 8 juillet de l'année deux mille vingt  
et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P (visio)	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P (visio)		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P (visio)	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	A	
MONGÉ Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P (visio)		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P (visio)	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance. \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent  
Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/104

## **OBJET : AVENANT 02 EXTENSION DES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES - MARCHÉ PUBLIC N°2017-18 D'EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3-1-3 relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés,

**Vu** les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

**Vu** la délibération n° 2017-100 du Conseil Communautaire attribuant les marchés publics pour assurer la prestation d'exploitation des déchetteries communautaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017,

**Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres, se prononçant sur l'avenant de prolongation en date du 14 juin 2021,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### **EXPOSE**

La Communauté de Communes de Montesquieu a procédé le 28 juin 2017 à l'attribution du marché public suivant :

- Lot 1 : Gardiennage et entretien des déchetteries – Société attributaire VEOLIA RECYCLAGE ET VALORISATION – 19 avenue du Périgord – RN 89 – 33370 POMPIGNAC pour un montant estimatif de 1 311 974,40 € TTC,

Un avenant de prolongation de 3 mois supplémentaires a été signé le 17 mars 2021 et notifié le 13/04/2021, amenant l'échéance finale du marché au 30 septembre 2021.

Un avenant d'extension des horaires des déchetteries a été présenté en commission d'appel d'offres du 14 juin 2021. Celle ci a donné un avis favorable à la passation de l'avenant.

### **Motif de la demande de prolongation :**

Dans l'objectif d'améliorer le service rendu aux usagers et la fluidité d'accès aux déchetteries, la CCM a décidé à compter de mai 2021 d'expérimenter de nouveaux horaires élargis.

En conséquence, le présent avenant a pour objet de modifier les prestations prévues initialement au marché. Les modifications portent sur le(s) point(s) suivant(s) :

Le présent avenant a pour objet l'extension des horaires des déchetteries communautaires de Léognan et de La Brède à compter du 04 mai 2021, pour 28 heures hebdomadaires de gardiennage supplémentaires.

### **Anciens horaires :**

- Lundi : de 13h00 à 18h00
- Mardi : de 13h00 à 18h00
- Mercredi : de 13h00 à 18h00
- Jeudi : de 13h00 à 18h00
- Vendredi : de 13h00 à 18h00
- Samedi : de 8h30 à 18h00
- Dimanche : de 8h30 à 13h00



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/104

**OBJET : AVENANT 02 EXTENSION DES HORAIRES DES  
DÉCHÈTERIES - MARCHÉ PUBLIC N°2017-18  
D'EXPLOITATION DES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES**

**Nouveaux horaires :**

- Lundi : de 14h00 à 18h00
- Mardi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Samedi : de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Dimanche : de 8h30 à 12h30

Cette extension des horaires a une incidence financière : **4 505 € HT par mois** soit **4 955,50 € TTC par mois** (3,5 h x 2 agents x 4 jours/semaine).

La durée d'extension des horaires des déchèteries pourra se dérouler jusqu'à l'échéance finale du marché soit jusqu'au 30/09/2021 mais elle pourra être arrêtée avant cette date. La facturation des prestations supplémentaires se fera au prorata du nombre de jours de prestations supplémentaires réellement effectuées.

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Décide d'accepter la proposition d'avenant 02 pour le marché public n°2017-18-01,
- Autorise Monsieur le Président, à signer l'avenant au marché public,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 8 juillet 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

